



Le désenchantement est à nos portes

La principale analyse que l'on peut tirer est que le nombre des transactions immobilières a baissé sur notre région comme dans une grande partie de l'hexagone. Il y a moins de vendeurs mais moins d'acquéreurs potentiels aussi. Plusieurs raisons expliquent cette situation: la hausse des prix depuis 15 ans qui a fini par décourager bon nombre d'accédants, le pouvoir d'achat en baisse du fait de l'augmentation du coût de la vie et de la stagnation des revenus, le climat social, politique et économique morose soutenu par des médias qui entretiennent le catastrophisme.

Devant les incertitudes, l'intérêt de l'agent immobilier réside, entre autres avantages, à recueillir en premier les projets des personnes, vendeurs ou acquéreurs. Carrefour de l'offre et de la demande, le vrai professionnel, qui a pignon sur rue, capte et reçoit des centaines de clients chaque semaine qui lui confient leurs besoins et leurs possibilités. Il a des références basées sur des cessions d'appartements et de maisons qu'il connaît pour les avoir visités et maîtrise parfaitement son secteur. À ce jour, je pense que le marché a atteint un pic des prix sur Versailles et Le Chesnay, comme de nombreuses villes autour de nous. Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel...

Pour les propriétaires et acquéreurs d'une future vente de biens immobiliers, **il apparaît fondamental de sélectionner son Conseil immobilier en comparant ses qualités qui assurent une authentique « Valeur Ajoutée » dans le sens du service.** Il s'agit de la parfaite exécution d'une transaction qui s'organise dans les meilleures conditions, intégrant bien sûr le prix de vente, mais aussi, la gestion totale de la vente avec tout ce que cela implique: conseils sur le choix du notaire, sur le contenu de l'avant-contrat (Promesse ou Compromis de vente), sur le mode de financement, les diagnostics techniques obligatoires, les travaux... Je trouve normal que l'agent immobilier doive justifier ses honoraires par ce qu'il apporte à ses clients. Ne vous privez pas des conseils gratuits que nous pouvons vous offrir : ils vous serviront certainement avant votre prise de décision. Un client averti en vaut deux ...

Versailles Magazine et vous

- Si vous souhaitez diffuser une information dans le magazine municipal, merci de nous la transmettre au moins 1 mois et demi avant la parution du magazine à magazine@versailles.fr ou contactez-nous au 01 30 97 81 01.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, si vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la publicité, contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.

- Vous ne recevez pas régulièrement notre mensuel dans votre boîte aux lettres ? Merci de signaler vos nom et adresse à la **direction de la Communication au 01 30 97 81 01**.
- La Bibliothèque sonore fait lire, enregistre *Versailles magazine* et donne gracieusement accès à tous ces enregistrements (livres et revues) aux malvoyants et aux élèves des classes ULIS.
Renseignements au 01 39 53 38 65 ou à courriel-78v@advbs.fr
www.bs-versailles.fr
Accueil le mardi de 14 h à 17 h au 66, rue de Montreuil.

Magazine d'information publié par la Ville de Versailles. Hôtel de ville : 4, avenue de Paris. RP 1144 - 78011 Versailles - Cedex • 01 30 97 80 00 • magazine@versailles.fr • www.versailles.fr • **Directeur de la publication** : François de Mazières • **Codirectrice de la publication** : Emmanuelle de Crépy • **Directeur de la rédaction** : Guillaume Lebigre • **Rédactrice en chef** : Agathe Dombre Bedel • **Rédactrice en chef adjointe** : Célia Piccavet-Lemaréchal • **Rédacteur** : Mathieu Auther • **Photographies et iconographie** : Pierrick Daul, Marc-Olivier Carion, Gilles Bocs • **Publicité** : Sylvie Cior • **Diffusion** : Jill Leloutre • **Conception/Réalisation** : Hermès Communication • **Impression** : Imprimerie Léonce Deprez • **Dépôt légal** : février 2020 • N° ISSN : 1620 7688

